

LE CHILLOU

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **L'église Notre-Dame-des-Champs du Chillou ;**

L'église Notre-Dame-des-Champs - retable du XVIIIe siècle et pierres tombales des Clabat - a été restaurée par les habitants du Chillou. Dans ce petit bourg très coquet, l'association "Richesses et protection du patrimoine" a aussi remis en valeur l'ancien four, un puits, l'ancien lavoir...

- **les sources captées de Seneuil ;**

- **un abri souterrain servant de refuge au Moyen-Âge ;**

- **la gentilhomnière de la Joblinière ;**

- **l'église romane St-Léger de Lamairé ;**

L'église romane St-Léger de Lamairé, remaniée au XIXe siècle, possède une belle porte surmontée de sculptures très typiques, parfois facétieuses comme "l'arroseur" placé au centre de la voûte du portail.

A voir également, la croix hosannière du cimetière et le "ballet" en face de l'église.

- **la croix Chabot.**

Bonne randonnée...

Code du Balisage



Continuez



Mauvaise direction



Changez de direction

Balisage jaune et rouge :

GRP® - grande randonnée de pays



• © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
rando79.free.fr

• Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".
Tél. 05 49 06 77 65

Indic79 Localisation imprimé - Melle - 05 49 29 03 88

LE CHILLOU



Le cirque de Seneuil

Deux petits bourgs et leurs charmantes églises, l'ancien méandre de la vallée des Échasses, des lavoirs restaurés...

Accès : 4 km au sud-est de St-Loup,
18 km au nord-est de Parthenay

Départ : église du Chillou

Distance : 13 km

Durée : 3 h 30

Balisage : jaune

Rando pédestre
en Deux-Sèvres



Le chemin court dans une petite plaine que de nombreuses vignes occupaient, faisant du Chillou et de Lamairé des pays "de petits vigneronniers réputés pour leur esprit frondeur".

L'itinéraire suit le cours du Gâtéau et nous mène au village de Machepaille. Ses habitants laissaient toujours un verre pour le passant à la fontaine-lavoir, près de sa croix. Le château de l'Orangerie (privé), reconstruit au XIXe siècle, domine la vallée.

Les sources captées de Seneuil utilisent les eaux souterraines de la vallée sèche qui remonte du Pontreau vers les Hommes à Thénezay. Elles épuisent le ruisseau du Gâtéau et

peuvent pomper jusqu'à 400 m³/h pour alimenter 17 communes à partir d'un bassin versant d'environ 30 km².

On se dirige vers le lieu-dit Seneuil par un chemin de crête. L'ancien méandre du ruisseau des Échasses contournait le petit sommet de la Garde. Sa forme très régulière et son dénivelé de 30 m en font un site très pittoresque : le cirque de Seneuil.

A peu de distance, un **abri souterrain**, redécouvert en 1979, servait de refuge aux gens du pays lors des nombreuses guerres du Moyen-Âge ou de

religion. Les spéléologues d'Ursus Spéléaus y vont plutôt un lieu de culte.

Quittant la vallée du ruisseau des Échasses, l'itinéraire est dessiné autour du ruisseau de la Gautherie. Dans **les champs proches de la Tictière, de nombreuses découvertes** - monnaies, sarcophages, statuettes remarquables du dieu Mercure et de cerf (déposées au musée de Poitiers) - attestent de la présence romaine vers le IV^e siècle.

Le chemin descend vers la vallée où **la gentilhommière de la Joblinière** s'adosse au coteau dans un cadre agreste au bord du ruisseau de la Gautherie.

On dépasse Lamairé (voir au dos). Au delà des vallonnements de la Petite Romelière et des Vaux, le cheminement traverse la plaine des Essarts.

La Croix Chabot, sans doute du nom des seigneurs de Chabot, daterait du XIIe siècle. Les chats y mènent à Mardi-Gras un sabbat endiable, propre à effrayer le passant attardé.

Le retour se fait par le lavoir restauré et les petites rues du Chillou où passe un GR de Pays, balisé jaune-rouge, qui est retrouvé tout au long de la randonnée.

-  Patrimoine naturel
-  Patrimoine bâti
-  Point de vue
-  Aire de pique-nique
-  Traversée de route